

**NOTE IMPORTANTE**

Étant donné les mesures de prévention actuelles, la séance sera tenue sans public. Par conséquent, les décisions qui découleront de ladite séance seront publiées ultérieurement (décret no 1039-2020 du 7 octobre 2020).

**Séance extraordinaire du conseil d'administration du  
Centre de services scolaire des Samares  
Mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020 à 19 h 00**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Vérification de la procédure de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2020
4. Résiliation d'engagement et radiation de la liste de rappel de la formation professionnelle – Année 2020-2021
5. Levée de la séance